

Communiqué de presse, mercredi, 11 février 2009

Reconnaissance gouvernementale des Métis

La CMDRSM officiellement reconnue par la municipalité de St-Charles-de-Bourget

La Communauté Métisse du Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan (CMDRSM) est à la fois heureuse et fière d'annoncer que la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget, au Saguenay, vient de reconnaître officiellement la Communauté métisse vivant sur son territoire. Lors de la séance du 2 février 2009, le maire de Saint-Charles-de-Bourget, M. Bertrand Couture et ses six conseillers, ont voté à l'unanimité une résolution reconnaissant la présence d'une communauté métisse sur leur territoire.

Saint-Charles-de-Bourget rejoint ainsi les municipalités de Saguenay, Sacré-Coeur, Bergeronne, Longue-Rive, Forestville et la MRC de la Haute-Côte-Nord pour former un contingent de sept gouvernements municipaux qui reconnaissent et appuient les Métis.

Le chef Métis de la CMDRSM, M. Jean-René Tremblay, profite de l'occasion pour saluer l'ouverture d'esprit du conseil de Saint-Charles-de-Bourget qui sait reconnaître l'identité métisse au sein de sa population. Il déplore par la même occasion «l'attitude négationniste et rétrograde du gouvernement de Québec qui, contrairement à ses voisins de l'Ontario et Terre-Neuve-Labrador, continue d'ignorer la composante historique et contemporaine métisse de sa société et de poursuivre les Métis devant les tribunaux».

La CMDRSM représente le peuple métis de la Boréale du Québec. Les Métis forment un peuple autochtone distinct par son mode de vie, son héritage et le territoire historique qu'il occupe dans le Domaine du Roy et la Seigneurie de Mingan. Les Métis ont joué un rôle de premier plan dans la création du Canada et du Québec et ils continuent à partager leur culture, leurs traditions et les connaissances de leur environnement avec leurs concitoyens canadiens et québécois. De nos jours, les Métis de la CMDRSM vivent, travaillent, élèvent leurs familles et contribuent par leurs impôts et taxes aux services de nos collectivités.

Pour plus d'informations, contactez :
René Tremblay, porte-parole de la CMDRSM,
Tél. 418.693.9147